

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.A Document Graphique de Zonage

Planche 3/3

Echelle 1/5000

Dossier n°130756

Légende

Zonage

- U1 : Zone urbaine correspondant à la partie haute du bourg (centre historique)
- U1p : Secteur urbain à préserver en espace non bâti
- U2 : Zone urbaine correspondant à la partie basse du bourg (faubourg)
- U3 : Zone urbaine correspondant aux extensions plus récentes du village
- Ue : Zone urbaine destinée principalement à l'accueil des activités industrielles, artisanales ou commerciales ainsi qu'aux activités annexes qui leur sont liées
- UET : Secteur urbain à vocation touristique et destinée à accueillir des constructions à usage de loisirs
- Uh : Zone urbaine liée aux hameaux
- Uu1 : Secteur urbain lié aux hameaux de caractères
- Us : Zone urbaine à vocation d'activités et d'équipements
- Usp : Secteur de la zone Uu lié à des enjeux patrimoniaux
- 1AU : Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation soumise à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- 2AU : Zone à urbaniser fermée à l'urbanisation
- A : zone agricole
- Aa : Secteur agricole ayant un intérêt paysager
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- AET : Secteur à vocation touristique et destinée à accueillir des constructions à usage de loisirs
- N : Zone naturelle

Autres Informations

- Espaces boisés classés à préserver au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Espace à préserver selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques selon les dispositions de l'article L151-23 al.2 du code de l'urbanisme
- Zones humides à préserver selon les dispositions L151-23 du code de l'urbanisme
- Sentier de randonnée à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Boisements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager à préserver en l'état selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Éléments du patrimoine à préserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme
- Espaces soumis au plan de prévention des risques d'inondation

Liste des éléments du patrimoine à préserver selon les dispositions de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

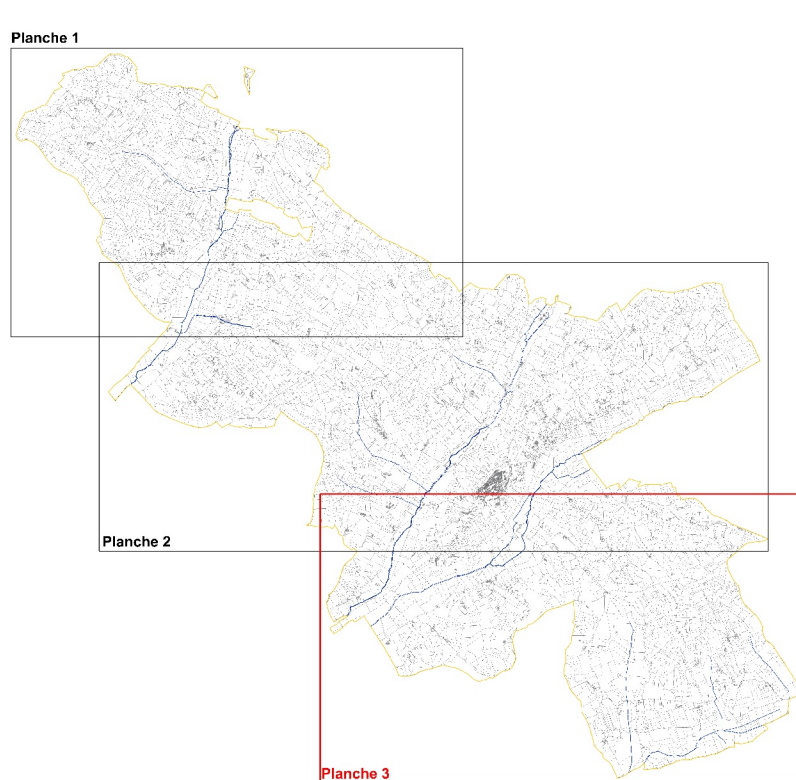
N°	Localisation	Reference cadastrale
01	BESCUFER HAUT	0A0251
02	TERRIER BLANC	0H0302
03	PLANO DE PIGNERES	0A1644
04	CADAMAS	0A0623
05	CARGES	0B0235
06	PLANO DE PIGNERES	0A1644
07	PLANO DE PIGNERES	0A1644
08	ENCLAVE FAUSGARRE	0A1523
09	ENCLAVE FAUSGARRE	0A1523
10	FOUSBAC	0A0698
11	LA DURANTIE	0F0117
12	LA DURANTIE	0F0119
13	RODIE	0F0247
14	LA PLANO	0A0617
15	LA PLANO	0A0617
16	LAS MOTHE	0B1407
17	LAS MOTHE	0B1407
18	LA PISTOULE	0A0136
19	LA PISTOULE	0A0146
20	LA PISTOULE	0A0446
21	FARGAL	0B1221
22	FARGAL	0B1221
23	FARGAL	0B1218
24	FARGAL	0B1218
25	BANEL	0B0160
26	LA JELIE	0B0225
27	LA JELIE	0B0227
28	MONCESSOU	A1506
29	PERTENAY	0B1657
30	MONCESSOU	A1507
31	PERTENAY	0B0160
32	PERTENAY	0B0160
33	PERTENAY	0B0160
34	LA PISTOULE	0A0158
35	LA PISTOULE	0A0158
36	LA PISTOULE	0A0159
37	SANT AMANS	0B0206
38	SANT CERNIN	0F0229
39	SANT FORT	0C0720
40	SANT JEAN	0F0260
41	LA JELIE	0B0225

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon les dispositions de l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme

N°	Localisation	Reference cadastrale
01	LE PECH	0B0387
02	GERMA	0E0165
03	LA PISTOULE	0A0157
04	LAS VIGNES	0C0526
05	AU MOULIN A VENT	0E0742
06	PLANO DE DALMAYRAC	0H0613
07	LA PISTOULE	0A0139
08	PLANO DE DALMAYRAC	0H0613
09	LAS BOULIENES	0H0695
10	CADAMAS	0A0619
11	CADAMAS	0A0619
12	CADAMAS	0A0619
13	CADAMAS	0A0619
14	LA BOISSIERE	0C0895
15	LA BOISSIERE	0C0897
16	COTE DE GUILLOTES	0H0451
17	RASTELUS	0G0212
18	RASTELUS	0G0212
19	TUC DE GERMA	0B0201
20	TAYSSOU	0G0442
21	TAYSSOU	0G0442
22	TAYSSOU	0G0442
23	TAYSSOU	0G0442
24	LA PLANE DE SERE	0G0204
25	CARROL	0H0160
26	LESPIGASSE	0G0162
27	RASCALOU	0C0467
28	MARTY PAGA	0G0663
29	MARTY PAGA	0G0665
30	MARTY PAGA	0G0738
31	MARTY PAGA	0G01177
32	PERTENAY	0B0160
33	PERTENAY	0B0160
34	PERTENAY	0B0160
35	JELIE	0B0225

Liste des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire	Surface en m²
01	Aménagement d'un parking	Commune	1501
02	Espace public	Commune	17701
03	Via patrouille	Commune	46938
04	Elargissement voie	Commune	40
05	Création d'un parking	Commune	392
06	Stationnement	Commune	1169
07	Stationnement	Commune	2962
08	Stationnement	Commune	7467
09	Cheminement	Commune	291
10	Stationnement	Commune	450



Agence de MONTAUBAN
40 Impasse de Bérat
82000 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 44 44 22
www.urbactis.eu

Agence de GRENOBLE
1209 Rue des Pénitents - BP 3
38000 GRENOBLE Cedex
Tél 04 77 82 40 74
www.urbactis.eu